



**A l'attention des syndicats de copropriété
et des bailleurs de Rochefort-en-Yvelines**

Objet : Déploiement de la fibre Optique
au sein de votre copropriété.

Rochefort-en-Yvelines, le 6 Octobre 2020.

Madame, Monsieur

La fibre optique est actuellement en cours de déploiement à **Rochefort-en-Yvelines** par l'opérateur d'infrastructure Yvelines Fibre filiale de TDF.

Il s'agit de raccorder chaque rue, chaque bâtiment, chaque foyer de notre commune à la fibre optique. Tous les opérateurs commerciaux nationaux ou locaux **sans discrimination**, s'appuieront ainsi sur ce réseau pour la commercialisation de leurs offres FTTH (« fibre optique jusqu'au domicile »).

Pour la bonne réalisation des travaux de déploiement en partie privative d'un immeuble ou d'une copropriété, la loi impose aux opérateurs d'infrastructures un cadre réglementaire qui prévoit la signature d'une **convention** dite « opérateur d'immeubles » (convention réglementaire des articles L.33-6, R.9-2, R.9-3 et R.9-4 du Code des Postes et de Communications Electroniques).

Pour faciliter cette démarche, il est impératif d'avoir l'accord du **gestionnaire**, du **propriétaire**, du **syndic de copropriété** ou du **syndic bénévole**.

SANS ACCORD, LA FIBRE NE POURRA ETRE LIVREE DANS VOTRE COPROPRIETE !

Vous êtes donc invités à vous faire connaître ou fournir les coordonnées du contact en charge de votre copropriété ou de votre immeuble en précisant l'adresse concernée auprès d'Yvelines fibre :

GuichetPatrimoine_YVFI@tdf.fr

A ce jour, Yvelines Fibres ne dispose toujours pas de ces informations. Nous vous invitons à ne plus tarder, afin de vous éviter des délais supplémentaires une fois qu'Yvelines Fibres aura terminé ses interventions sur notre commune.

L'intégralité de ces travaux est réalisée sous la responsabilité d'Yvelines Fibres, sans dégradation, dans les règles de l'art, et sont précédés d'une visite technique. Ils sont sans impact financier pour vous si l'infrastructure existante le permet : dans ce cas les coûts d'installation étant à la charge de Yvelines Fibre.

Par ailleurs, je vous invite à vous rendre sur le site www.yvelinesfibre.fr/ ou scanner le QR CODE ci-dessous pour plus d'information.



Certains de l'intérêt que vous porterez à notre correspondance, je vous prie Madame, Monsieur de recevoir l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Sylvain LAMBERT

